Collège Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 10 MARS 2025

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Le quorum étant atteint, M. Eple, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à 18h12 en présence de 15 membres.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Labarbarie, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25/11/24

Les membres du Conseil d'administration ont reçu les documents avec la convocation du présent conseil d'administration et en ont pris connaissance.

M. Eple soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**15**
Pour	**:**	**0**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. VIE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

2.1. Voyage à Paris 4e

Un voyage à Paris de deux jours est organisé pour une classe de 4e les 22 et 23 mai 2025, le thème est Paris XIXe. Le budget du voyage est de 6039,20€, il est demandé une participation des familles de 200€ par élève. L'établissement prend en charge les frais des accompagnateurs et divers compléments à hauteur de 1239,20€. Le voyage s'effectuera en car, train et métro.

M. Eple soumet le budget prévisionnel et la participation des familles pour un montant de 200€ au vote :

Votants	**:**	**15**
Pour	**:**	**0**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le budget est approuvé à l'unanimité.

3. TRAVAUX

< 18h30, arrivée de M. Turbian >

Présentation des travaux à venir

Messieurs Gautier, architecte, et Turbian, chargé d'opérations de la Région, présentent les travaux à venir.
M. Eple rappelle la lettre de M. Rousset au sujet de la décision de la commission permanente de la Région : attribution de 700 000€ supplémentaires pour les travaux de restructuration sur l'opération globale de 6 450 000€.
Les travaux sont prévus pour 26 mois.

Le premier chantier est le gymnase, puis le bâtiment A, par tranche verticale, d'environ 3 mois, à partir de l'accueil, pour des travaux sur l'extérieur, pour l'isolation, le remplacement des ouvertures (+ condamnation d'une fenêtre sur trois environ) ; et à l'intérieur pour une rénovation des sols, murs et plafonds sauf dans les salles récemment rénovées. Les travaux comprennent également les sanitaires et les cuisines.

Concernant le gymnase, en plus de la rénovation intérieure et de l'isolation, il sera créé un plan incliné au-dessus des vestiaires pour remplacer le filet, et les vitrages des vestiaires seront remplacés par du verre dépoli.

Mme Beauvilain, représentante des parents d'élèves, demande si le bloc d'escalade condamné sera réparé. Monsieur Gautier signale qu'il ne fait pas partie du plan de financement. M. Eple précise qu'un complément a été demandé pour cela.

Concernant les travaux dans les salles de classes (de trois à neuf salles immobilisées par tranche), des salles provisoires seront installées sous le préau, dans le patio et au niveau de l'aquarium.

Les représentants des professeurs et des parents d'élèves s'inquiètent des nuisances sonores pour les élèves et enseignants. M. Gautier reconnaît qu'il y aura du bruit, mais que c'est inévitable.

Mme Houck, représentante des professeurs s'inquiète du système de chauffage à double-flux, étant donné qu'il a été installé dans un autre établissement (Dange-Saint-Romain) et que les retours des enseignants sont peu convaincants. M. Gautier assure que les études montrent que ce système fonctionnera bien dans notre établissement.

M. Jarc, représentant des professeurs, demande si la cour fait partie des tranches de travaux. M. Gautier précise que la cour sera bien réaménagée, une déminéralisation partielle est envisagée ainsi que la création d'espaces verts et d'éclairages.

M. Pissard, représentant des parents d'élèves, s'inquiète de la sécurité du chantier dans

l'établissement. M. Gautier signale qu'un coordonnateur SPS a été missionné par la Région et que son rôle est d'assurer et vérifier les conditions de sécurité du chantier pour toutes les personnes présentes dans l'établissement.

Mme Demousseau, représentante des parents d'élèves, s'inquiète du déplombage et du désamiantage. M. Gautier précise que les études montrent une très faible présence de ces deux éléments, que le coordonnateur SPS est justement en charge de ce dossier et qu'il y aura des visites de contrôle.

Mme Beauvilain, représentante des parents d'élèves, demande si les familles vont être mises au courant. M. Eple répond qu'une communication auprès des parents est prévue prochainement.

Une discussion s'engage autour des abris extérieurs pour les élèves.
Il est précisé que la loge d'accueil sera déplacée au niveau du secrétariat de direction, bureau qui sera donc réduit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

L'ordonnateur,
M. Eple
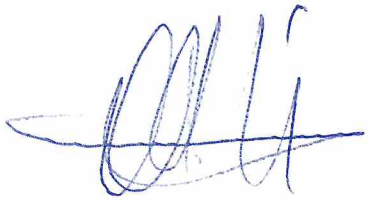
Le secrétaire de séance,
Mme Labarbarie